



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE
DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

RECRUTEMENT DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

SESSION 2009

ÉPREUVE ÉCRITE n°1
du mardi 24 février 2009

COMPOSITION

(Durée : 4 heures – coefficient : 4)

TOUTE NOTE INFÉRIEURE À 6 SUR 20 EST ÉLIMINATOIRE.

Concours externe et interne pour le recrutement
de techniciens supérieurs de l'industrie et des mines
Session 2009

Sujet : Grenelle de l'environnement

Le 6 juillet 2007, Jean-Louis BORLOO, alors ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, a présenté à la presse les grandes orientations du Grenelle de l'environnement, qui vise à créer les conditions favorables à la prise en compte d'une nouvelle donne française en matière de protection de l'environnement.

A partir des documents joints, vous rédigerez une note de 2 à 3 pages :

- précisant les raisons qui ont conduit le Président de la République à souhaiter, dès son élection, l'organisation de véritables « états généraux de l'environnement » ;
- présentant les enjeux du Grenelle de l'environnement ;
- résumant les principales mesures proposées par les différents groupes de travail en les classant par familles.

Vous conclurez en formulant votre propre avis sur les chances d'atteindre les objectifs visés par le Grenelle de l'environnement, en soulignant les difficultés prévisibles.

Documents joints :

- | | |
|--|--------------|
| 1.- Lancement du Grenelle de l'environnement | page 1 |
| 2.- Dossier de presse | pages 2 à 7 |
| 3.- Synthèses et principales mesures proposées par les 6 groupes de travail du Grenelle de l'environnement | pages 8 à 42 |